

Compte-rendu du CTSD 1er degré du 31.03.2015

Étaient présents:

- Le DASEN,
- L'IEN-A adjoint,
- Le Secrétaire Général,
- 4 personnels des services de l'inspection,

Parmi les personnels ayant voix délibérative:

- 5 élu.e.s de la FSU (dont 4 du SNUipp-FSU)
- 3 élus du SE-UNSA,
- 2 élues de SUD-éducation.

Dans le cadre du secrétariat adjoint tournant, une élue de SUD-éducation est désignée comme secrétaire adjointe.

Après l'ouverture de la séance, la FSU, le SNUipp et Sud-éducation ont chacun fait une déclaration préalable. Vous trouverez celle du SNUipp et de la FSU en pièces jointes. L'UNSA ne fait pas de déclaration.

Le Directeur Académique présente 3 PV de CTSD à l'approbation:

- celui du CTSD du 4 février 2014: vote: 7 en contre (FSU et SUD-éducation) et 3 abstentions (UNSA). La délégation FSU explique son vote par le délai de mise au vote.
- celui du CTSD du 6 février 2015: vote: 10 en contre. Ce vote s'explique par le refus de l'administration d'intégrer au compte-rendu les modifications demandées par les représentants du personnel afin de le rendre fidèle.
- celui du CTSD du 24 février 2015. Pour: 10 sous réserve de 2 demandes de modifications effectuées.

Présentation:

Le Directeur Académique fait alors sa présentation de la rentrée 2015 du point de vue de la démographie, les P/E et E/C prévus, les critères pris en compte pour la répartition des emplois.

Carte scolaire:

Du point de vue de la carte scolaire, voici ce que le directeur académique envisage:

17 fermetures de classe :

Circonscription de L'Aigle (6) : Aube, Gacé, L'Aigle V. Hugo, Vimoutiers La Varenne, RPI 65 Ste Gauburge/Ste Colombe, RPI 70 Les 3 Saints.

Circonscription d'Alençon 1 (1) : Alençon Courteille

Circonscription d'Argentan (1) : Mortrée

Circonscription de La Ferté-Macé (4) : Couterne, La Ferté-Macé Prévert, Lonrai, RPI 54 Ménil-Erreux/Larré/Sémallé

Circonscription de Flers (2) : La Selle la Forge, RPI 85 St Pierre d'Entremont/Cerisy Belle Etoile.

Circonscription de Mortagne au Perche (3) : Bazoches sur Hoëne, Le Gué de la Chaîne, Mauves sur Huisne

1 ouverture de classe :

Circonscription de La Ferté-Macé : RPI 79 St Didier sous Ecouves/Ciral/La Roche-Mabile.

Le SNUipp- FSU intervient sur toutes les situations avec les éléments qui lui ont été fournis par les équipes. SUD-éducation et l'UNSA rebondissent sur certaines d'entr'elles.

Des situations restent totalement insatisfaisantes avec notamment des prévisions de l'administration à Couterne ou Sainte Gauburge Sainte Colombe par exemple très éloignée de celles des équipes ce qui permettrait d'annuler ces fermetures.

De plus, parmi les situations non mises en évidence par le directeur académique, le SNUipp-FSU demande une ouverture à Fernand Léger à Argentan (l'UNSA rebondit en demandant un demie-ouverture) et à Montsort à Alençon. Par ailleurs, le SNUipp-FSU demande une attention particulière sur la situation sur le secteur du Theil sur Huisne et de Mâle/La Rouge suite à la fermeture de l'école privée du Theil sur Huisne. Il faudra d'ailleurs peut être envisager d'une aide ponctuelle à la décharge de direction pour accueillir un potentiel afflux de famille dans le cadre d'inscriptions à la fin de l'année.

Face à toutes ces remarques, le directeur académique rappelle que dans tous les cas des comptages seront effectués à la rentrée et qu'il dispose d'une réserve pour répondre à des situations qui seraient compliquées.

Vote sur la carte scolaire: contre 10.

Le SNUipp-FSU a voté contre du fait des nombreuses situations non résolues.

Un CTSD se réunira à nouveau sur cette question le mercredi 8 avril au matin.

Décharge de direction:

Concernant les décharges de direction, le directeur académique a présenté les nouvelles dispositions pour la rentrée qui sont exactement celles déjà étudiées en groupe de travail mais sans prise en compte des remarques des représentants des personnels. Ces mesures sont détaillées dans le compte rendu que nous avons effectué de ce groupe de travail.

Après un échange au cours duquel les organisations syndicales, et notamment le SNUipp-FSU, ont rappelé leur volonté de maintien d'un 1/2 temps de décharge pour les écoles 9 classes, d'un temps de décharge supplémentaire pour les écoles ayant une CLIS et signalé les manques concernant les décharges de coordination de RPI.

Ces modalités répondant à une volonté de plus de transparence et d'équité mais ne répondant pas aux 3 demandes pré-citées, toutes les organisations syndicales ont fait le choix de l'abstention.

Vote: abstention: 10 voix

Le SNUipp61-FSU demande qu'un groupe de travail sur la composition des composites soit réuni.

Mesures techniques:

Parmi les mesures techniques envisagées par le directeur académique voici celles qui ont amené à discussion:

- transformation de 2 postes MATICE à $\frac{3}{4}$ tps en postes de conseillers pédagogiques TICE à temps plein. Sur les circonscription de Mortagne au Perche et d'Argentan. Pour le SNUipp61-FSU, le lien qu'ont les MATICE avec le terrain via leur $\frac{1}{4}$ de classe est important et s'il y a des besoins, il serait plus judicieux que créer un autre poste de MATICE.

- Créations de postes PEMF en lieu et place de postes ordinaires sur différentes circonscriptions de l'Orne afin de répondre aux besoins (suivi, formation, ..) des PES.
- Création d'un poste conseiller pédagogique ASH: le SNUipp61-FSU n'est pas persuadé de cette nécessité. Il semble que les missions qui étaient remplies par 1 ETP n'aient pas augmenté et qu'il existe d'autres priorités actuellement notamment devant classe.
- Création d'un poste conseiller pédagogique départemental « délégué à la formation initiale et continue »: là encore le SNUipp61-FSU s'interroge de cette priorité mais serait heureux d'entendre que l'offre en formation continue va être considérablement augmentée. La réponse de l'administration est que cette mission était en partie remplie par la conseillère pédagogique d'Alençon 2 qui a vu sa charge de mission augmenter avec les pondérations du REP+. S'y ajoute les nécessaires relations avec l'ESPE de par le nouveau format de la formation initiale. Le SNUipp61-FSU le concède.
- 2 postes adaptés
- 1 poste « accompagnement des élèves issus de la communauté des gens du voyage et élèves allophones et nouveaux arrivants.

Vote: Pour: 2 (SUD-éducation)

Abstention: 3 (UNSA)

Contre: 5 (FSU)

Le vote FSU s'explique par le fait que le contexte actuel nécessite d'autres priorités.

Contrats CUI dans l'Orne: *(ce point a été rajouté à l'ordre du jour à la demande du SNUipp61-FSU)*

Ces contrats CUI dans l'Orne ne respectent pas le cadre légal selon le SNUipp61-FSU et SUD-éducation. Divers jugements vont en ce sens. Le secrétaire général maintient qu'il dispose d'autres jugements et qu'il les fournira.

A la demande du SNUipp61-FSU l'avis suivant est soumis au vote du CTSD:

" Le CTSD demande que les contrats CUI rédigés dans l'Orne soient revus afin de respecter le cadre légal et donc de ne pas dépasser 20h par semaine".

Cet avis est adopté à l'unanimité.

Dispositif de récupération des heures d'enseignements en dépassement: *(ce point a été rajouté à l'ordre du jour à la demande du SNUipp61-FSU)*

Le secrétaire général admet que ce point devait être soumis à consultation du CTSD et en soumet les modalités selon le type de poste:

- Postes fractionnés: un emploi du temps individuel a été anticipé dès la rentrée et communiqué à chaque personnel concerné au 1er trimestre pour des récupérations essentiellement au 2nd trimestre. Le SNUipp61-FSU demande que l'an prochain, chaque personnel puisse donner son avis sur ce planning.
- Brigades: les enseignants concernés effectuent une demande par la voie hiérarchique dès qu'ils ont au moins une journée à récupérer accompagnée d'un tableau de service. Ils peuvent proposer une date ou une période qui se voit accordée sous réserve de nécessité de service (et donc de disponibilité de remplaçants).

Pour le SNUipp61-FSU, il manque une catégorie de personnel: les stagiaires. Pour la direction académique, il est hors de question de leur accorder des récupérations.

ITEP: renouvellement des conventions, comment rendre ces postes attractifs: (ce point a été rajouté à l'ordre du jour à la demande du SNUipp61-FSU)

Le SNUipp61-FSU souhaite qu'une discussion s'engage avec les associations gérant ces structures pour lesquelles l'Éducation Nationale met à disposition des enseignants via une convention. Nous souhaiterions que (comme déjà précisé dans un courrier envoyé il y a 3 ans) lors de la réécriture des conventions un engagement soit pris de la part des associations pour que l'ORS des enseignants soit abaissé et que des primes leur soient versées.

La direction académique se range derrière la convention nationale pour l'instant, même si elle n'est opposée à cette idée.

Avis des CTSD et diffusion: (ce point a été rajouté à l'ordre du jour à la demande du SNUipp61-FSU)

Le SNUipp61-FSU souhaite que les textes soient respectés sur ce sujet et celui de la diffusion des compte-rendus.

Le secrétaire général explique qu'il y a un souci avec l'intranet de l'inspection.

Les avis et compte-rendus seront bientôt diffusés à l'ensemble des personnels par ce moyen. Une information sera effectuée.

Réponses aux questions diverses: *Le SNUipp61-FSU n'en a pas puisqu'elle a fait ajouter les points souhaités à l'ordre du jour)*

De l'UNSA: au 25 mars 2013 il y avait 13 personnes AVS en cdi. 10 autres remplissent les conditions d'ici décembre. Toutes les personnes ayant effectué la demande ont été reçues en entretien puis versées dans l'ASH. Pour les AED, il ne manque pas de numéro sur les fiches de paie pour obtenir des aides comme le CESU. Celui ci est disponible sur un menu déroulant lorsque la demande d'aide est remplie.

De SUD-éducation: il y a actuellement 67 AESH-I, 29 AESH-co, 35 AESH-M, 178 contrats aidés dans le premier degré et 28 dans le second. Concernant les problèmes de remplacement, cela est lié à l'épidémie de grippe pour l'administration. Pour ce qui serait du manque de places en CLIS, l'administration le nie.